

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10.

MONTREAL, VENDREDI, 6 AOUT 1847.

No. 62

## DÉVOUEMENT DU PRÊTRE CATHOLIQUE DANS LES

TEMPS D'ÉPIDÉMIE.

*Charles Borromée, de Belsunce, de Quélen.*

Je suis votre frère, ne craignez point, ne vous troublez pas de ce qui est arrivé, ne craignez point, j'aurai soin de vous et de vos enfans : *Ego sum frater vester, nolite timere, ego pascam vos et parvulos vestros.*

Oui, nous aurons soin de vos enfans : nous les recueillerons, nous les réchaufferons sur notre sein ; bien plus, nous leur susciterons des mères selon la grâce, pour remplacer celles qu'ils ont perdues selon la nature. Dans l'impuissance de subvenir par nous-mêmes à tant de besoins, nous réclamons, au nom de celui à qui appartient toute paternité sur la terre et dans le ciel, l'assistance de toutes les personnes généreuses, qui se montreront saintement prodigues, saintement jalouses de faire voir tout ce que peut encore la foi catholique pour la félicité sociale. *Ego pascam vos et parvulos vestros.*

*Mand. de Mgr. de Quélen, arc. de Paris, au sujet du choléra. 18 avril, 1832.*

Ces noms, qu'un siècle à l'autre apportera toujours glorieux et bénis, parce qu'ils dominent toute l'histoire des misères humaines, sont les noms de trois prêtres catholiques que leurs talents auraient rendus à jamais célèbres, s'ils n'étaient devenus immortels et impérissables, au milieu des vicissitudes de ce bas-monde, par leur dévouement et leur charité. Ils résument à eux seuls la charité toute entière du christianisme et en sont une personification sublime au temps de l'épreuve. La philosophie elle-même, malgré ses préjugés, n'a pu leur ravir le glorieux titre de bienfaiteurs de l'humanité.

Au prêtre catholique, comme à la croix dont il est l'interprète et le dépositaire, il faut des temps mauvais pour le grandir et le glorifier ; dans le calme, la divinité de sa mission demeure inaperçue. Les hommes aveuglés par la prospérité élèvent rarement les yeux en haut. Ainsi, lorsque sur le vaste Océan on vogue à pleines voiles, qu'un doux zéphyr balance doucement le navire et qu'un ciel pur éclaire notre route, oh ! qu'il est difficile de ne pas s'arrêter à considérer les objets qui passent successivement sous nos yeux ! On voudrait toujours jouir de la mer, et le port ne nous apparaît dans le lointain que comme une terre d'exil ; alors la patrie nous est en dégoût, et nous n'aimons pas celui qui vient, ou nous parler de ses douceurs ou nous la faire désirer par le tableau d'un triste naufrage.

Mais, lorsque la tempête est furieuse et la mer grondante, que le mât, les cordages et le gouvernail sont brisés, que le vaisseau est devenu le jouet de s vagues écumantes, que l'éclair sillonne la nue, que les vents furieux se déchangent et qu'une nuit affreuse pèse sur l'humide élément, nous nous précipitons à regretter vivement la terre de notre patrie, et nous appelons à notre consolation tous les souvenirs qui nous la rendent chère.

Ainsi, quand le monde est tranquille et que la vie s'écoule entre les douceurs et les jouissances, on ne pense ni à Dieu, aux prêtres, ses ministres ; on les relègue au fond des temples. Mais la société vient-elle à éprouver le travail de la douleur, on pense à une vie meilleure.

Lorsqu'une de ces calamités effroyables que Dieu tire quelquefois de la coupe de colère, lorsque l'ange de la mort, secouant le linceul du trépas sur l'humanité, décime le monde et le broie comme un mortier, toute illusion s'évanouit. Vainement chercherait-on à repousser le mal : toutes les ressources sont inutiles ; la science elle-même est impuissante ; rien ne résiste au fléau destructeur. C'est le feu de l'abîme qui se nourrit et se fortifie des larmes du désespoir. Alors il se fait dans les rangs de la société une solitude immense. Chacun se retire et fuit pour éviter la contagion ; le prêtre seul reste, parce qu'à lui seul appartient le principe régénérateur de l'existence immortelle, l'espérance, la foi, la charité. En dehors du prêtre, il n'y a qu'une vie matérielle, une vie automatique ; rien de grand, rien de charitable ne bat sous l'épaisse froideur des cultes fabriqués par la main des hommes ; aussi, là, nul dévouement, nulle immolation. Le protestan-

tisme ne peut trouver dans ses ministres un seul exemple de charité, et lorsqu'il veut parler de cette vertu, il est réduit à nous emprunter notre Vincent de Paul : Voltaire l'avait bien reconnu. " Les peuples séparés de la communion romaine, dit-il dans son *Essai sur les mœurs*, n'ont imité qu'imparfaitement la charité généreuse." Les désastres publics, les grandes épreuves de l'humanité, furent toujours funestes à la renommée du clergé protestant. Durant les ravages de la peste, en 1543, les ministres se présentèrent au conseil de Genève, déclarant qu'ils n'avaient pas assez de courage pour aller soigner les pestiférés, priant le conseil de leur pardonner leur faiblesse. Un seul, Mathieu Geneston, offrit d'y aller si le sort tombait sur lui. Partout où sévissait le choléra, l'impuissance du protestantisme à surmonter le danger s'est récemment décelée. On sait en quels lieux il fallait aller chercher les prêtres catholiques ; mois où étaient les pasteurs de l'Eglise réformée ? A New-York, ce n'est ni aux ministres du saint Evangile, ni aux anglicans, que le conseil municipal a voté un hommage de gratitude ; il l'a adressée à d'humbles religieuses catholiques, dont le sublime dévouement s'était, pendant le fléau, multiplié pour toutes les souffrances.

Au seizième siècle, une maladie épidémique étend son réseau sur le diocèse de Milan. Sous les coups du fléau, les hommes tombent par milliers : les vivants ne suffisent plus à ensevelir les morts. Charles Borromée ne quitte pas le champ de la désolation : le jour et la nuit, il est au milieu des pestiférés ; lui-même il leur administre les secours spirituels, après leur avoir prodigué tous les soins de la terre ; vainement on s'efforce de l'arracher à ses ouailles pour conserver sa vie, il ne peut, il ne veut consentir à se séparer de ses enfans.

A Marseille, le fléau exterminateur s'abat impitoyablement sur tous les têtes ; les désespoir suit les pas de l'ange de la mort. De Belsunce quitte son palais ; il se rend dans les lieux où l'épidémie sévit avec plus de violence, et comme un père tendre, il compte les palpitations du cœur, calcule le progrès du mal, et ne se retire du chevet du malade que quand l'âme s'est envolée dans l'autre monde.

Ce dévouement sublime n'a-t-il pas été récemment imité et surpassé, en quelque sorte, par ce prélat dont l'Eglise de Paris a si vivement senti la perte, et qui n'aurait jamais pu être consolée, si le ciel, dans sa miséricorde, ne lui avait donné un successeur rempli de ces qualités heureuses qui font les grands évêques et les grands saints ?

La révolution de juillet venait de s'accomplir ; les deux partis étaient encore en présence de l'arme au bras ; vainqueurs et vaincus étaient encore là, tout palpitant sous l'impression de l'étonnement ; car les uns ne pouvaient pas plus se rendre raison de leur victoire que les autres de leur défaite. Fidèle à sa conscience et son caractère de prêtre, Monseigneur de Quélen était resté entièrement étranger à toute intrigue ; seulement, il ne fit pas comme plusieurs autres, il ne renia pas le passé ; il accepta avec silence et résignation le présent comme Dieu le lui envoyait, se souciant peu de l'avenir, puisque son espoir n'était pas sur la terre, mais dans le ciel. Cependant, la calomnie le dépeignit au peuple comme un ennemi acharné, un tyran cruel ; et le peuple eut la faiblesse de croire à tous ces mensonges. Aussi, dire tout ce que cet auguste pontife eut à souffrir, c'est une chose impossible. On le chassa de son palais, et puis on pilla, on détruisit ce palais, monument de la foi de nos pères, mémorial de notre antique gloire. On poursuivit le prélat jusque dans sa maison des champs. Alors, on vit un spectacle digne d'une éternelle compassion : le premier pasteur du diocèse de Paris fut sans asile ; errant et fugitif, il n'eut pas où reposer sa tête : douce ressemblance avec celui qu'il aimait. Monseigneur de Quélen crut alors devoir soustraire pour un moment à la rage frénétique de ses ennemis : il resta caché.

Cependant, le choléra vint frapper le peuple de la grande cité, comme pour lui faire expier sa crédulité puérile et ses emportemens. A la première nouvelle de l'épidémie, l'archevêque rompt le ban auquel l'avaient condamné les mauvaises passions. Il sort de sa solitude ; nouveau Jérémie apparaît sur les débris de la populace parisienne. Ne croyez pas qu'il vienne insulter aux désastres publics, qu'il vienne exhaler sur la couche du pauvre peuple la rancune de sa haine ; lui, prêtre de Jésus-Christ, il ne saurait pardonner et bénir : la prière et l'amour sont ses armes. Cette fois, il oublie le passé ; il se livre corps et âme à ses chers cholériques. Sa maison, il ne peut la donner, on la lui a ravie ; il aura d'autres ressources : Confians n'est pas entièrement détruit ; il donne tout ce qui a survécu au

MAC qu'on en a fait, et il s'y établit avec la maladie et les malades. Le sté- au cesse, et Monseigneur de Quélen rentre dans la solitude, pour n'en sortir qu'au signal donné. Il meurt le 31 décembre 1839, laissant une grande, une immense famille, les orphelins du choléra. Sa mort fut, comme elle devait être, sainte et tranquille; il allait être jugé par celui que son cœur aimait. On nous pardonnera si nous supprimons ici toute réflexion; nous avouons notre incapacité à célébrer de pareils actes de dévouement.

Charles Borromée a écrit des livres précieux; par sa naissance, il descendait d'une des plus illustres maisons de l'Italie. Pendant quelque tems, il fut appelé à diriger les destinées du monde catholique.

De Belsunce a laissé en littérature des ouvrages estimés. Monseigneur de Quélen était de l'Académie française, et cependant aucun de ces noms ne serait peut-être parvenu à la postérité si, à la gloire littéraire, ces illustres prélats n'avaient ajouté la plus grande de toutes les gloires, le sacrifice, l'immolation de soi pour le bien de l'humanité. Hommes vénérables, saints évêques, vous vivrez éternellement dans le souvenir des siècles; on parlera de vous et on vous bénira tant que la race humaine souffrira et que le soleil éclairera le monde!



## LE KNOT.

### CHAPITRE 18.

Suite.

En arrivant à Tobolsk le comte Bialewski et sa fille étaient restés quelque temps dans les prisons de la ville, à la disposition du gouverneur, qui devait leur faire connaître ultérieurement les intentions de l'Empereur, et ils demeurèrent une quinzaine de jours soumis à toutes les rigueurs des géoliers russes; mais ce qui leur parut plus dur que tous les mauvais traitements imaginables, c'est qu'on commença par les séparer pour les enfermer isolément dans des cachots d'où il était impossible d'entretenir aucune sorte de communication. Le comte fut atterré de ce nouveau coup: il ne pouvait supporter la pensée de ne plus voir sa fille et surtout de ne pouvoir plus veiller sur elle et la protéger contre les misères de leur triste destinée. Il fut saisi d'un chagrin si violent et si profond qu'il n'en eût pas supporté longtemps la mortelle étreinte; mais, au moment même où ce redoutablement de rigueur semblait lui présager un désolant avenir, un changement inattendu survint tout à coup dans sa position. On vint un jour le chercher pour le conduire chez le gouverneur, qui le reçut avec politesse et lui dit aussitôt:

—J'ai à vous faire connaître, Monsieur, les volontés de l'Empereur j'attends aussi madame votre fille qui a été prévenue, et que doit être désormais associée à votre sort.

—O mon Dieu! s'écria le comte avec une expression de bonheur qu'il ne peut contenir, à cette condition j'accepte toutes les épreuves que me réserve l'avenir.

—Il est vrai, Monsieur, que c'est une faveur considérable qui vous est accordée par notre gracieux souverain, et il espère vous prouver ainsi quels sentimens il a dans son noble cœur, même pour des sujets rebelles. Cependant, vous avez commis un grand crime contre son autorité souveraine, et vous allez apprendre qu'elle en doit être l'expiation. Voici votre fille.

Rosa entra en effet dans le cabinet du gouverneur et se précipitait aussitôt dans les bras de son père; elle avait aussi pensé qu'elle ne le reverrait plus, et sa joie éclatait d'une si attendrissante manière que le gouverneur lui-même en parut tout ému.

—Madame, lui dit-il, ce bonheur ne vous sera plus disputé, et je voudrais qu'il dépendit de moi de vous rendre ainsi tout ce que vous avez perdu.

Oh! Monsieur, nous faisons volontiers pour notre patrie le sacrifice de notre rang et de notre fortune, répondit Rosa avec une dignité reconnaissante, il nous suffit de pouvoir souffrir ensemble.

—Vous aurez cette consolation, reprit le gouverneur, qui ne pouvait se défendre d'une secrète admiration pour cette jeune femme si courageuse et si résignée. Maintenant Monsieur le comte, je vous transmet les ordres que j'ai reçus. Sa Majesté, voulant bien avoir égard au rang élevé que vous occupiez dans votre pays, vous dispense de travailler dans les mines avec les autres condamnés. La liberté vous est en quelque sorte rendue, et vous pourrez vivre ici comme colon. Seulement, vos biens demeurant toujours sous le séquestre, vous aurez à gagner votre pain à la sueur de votre front. Il n'est positivement défendu de vous offrir aucune espèce de secours. Sa Majesté considérant qu'elle fait déjà beaucoup pour vous en vous traitant avec une telle indulgence. Allez, Monsieur; vous avez Tobolsk et une lieue à la ronde pour y choisir votre résidence. Bien entendu, je ne dois pas cesser de veiller sur vous.

Le comte s'inclina et sortit. Il était libre et sa fille lui était rendue: il avait peut-être à comprendre qu'il eût été l'objet d'une telle fa-

veur. Hélas! il allait bientôt connaître plus clairement tout ce qu'il y avait de généreux dans la clémence du Czar. Le comte était libre dans Tobolsk, mais il y était sans ressource et dans le plus complet dénuement: Il trouva à grand-peine au-delà des portes de la ville une mauvaise cabane pour s'y abriter contre les rigueurs de la saison. Il fallut ensuite songer à obtenir un emploi pour gagner quelque argent et se procurer les objets de première nécessité, entreprise bien difficile pour un homme qui avait encouru la disgrâce de l'Empereur. Car la crainte de déplaire au maître éteignait tout sentiment de charité dans les cœurs. D'un autre côté, le comte, déjà blanchi par l'âge, ne savait trop à quelle industrie se livrait. Il n'avait cependant pas le temps d'attendre, car il voyait déjà le doux visage de sa fille pâlir sous l'âpre aiguillon de la faim. Il courut de maison en maison en s'offrant pour donner des leçons et s'employer à l'éducation des enfants: ses services furent partout refusés. Il rentra dans son réduit morne et désespéré. Rosa fut au devant de lui, l'embrassa tendrement, et d'une voix toujours calme lui dit:

—J'ai songé, mon père tandis que vous étiez sorti, qu'il me serait peut-être plus facile qu'à vous d'intéresser les habitants de ce pays à notre malheureuse position. Songiez que j'en fasse l'essai: quelque chose me dit que je réussirai.

—Toi, mon enfant, t'exposer aux dédains et aux insultes de ces âmes dures sous joup? je n'en puis supporter la pensée.

—Mon père, reprit Rosa avec une douceur toute céleste, il faut s'humilier et adorer courageusement la sainte volonté de Dieu; il nous tirera de cet abîme, soyez-en sûr, si nous savons mériter ses miséricordes par notre résignation. Donnez-moi une ou deux heures, et je reviens avec de bonnes nouvelles.

Rosa se présenta donc au hasard dans quelques maisons, où elle ne fut pas plus heureuse qu'on ne l'était. Personne n'osant se décider à employer un proscrit. Il fallait cependant bien trouver quelque secours ou se résoudre à mourir, et surtout à être témoin des angoisses désespérées d'un père qui eût mille fois donné sa propre vie pour prolonger celle de sa fille. Surmontant alors toutes les répugnances de son noble cœur, Rosa se résigna à tendre la main et à implorer la pitié de ceux qui refusaient ses services. On ne la refusa point, car il était difficile de la voir et de soutenir ses regards suppliants sans être ému; d'ailleurs, quelques pièces de monnaie données se crètement ne compromettaient personne. Après une telle démarche, Rosa eut encore la force de se montrer à son père avec un front ciant, lui cachant soigneusement ce qu'elle avait dû faire pour obtenir ce secours. Pendant plusieurs jours elle sortit ainsi, sous le prétexte qu'on ne l'avait pas laissée sans quelques espérances de lui trouver un emploi, et pendant plusieurs jeunes femmes, qui vivaient naguère au milieu des honneurs et des richesses, eurent le courage vraiment héroïque de se présenter de maison en maison pour y mendier son pain. Assurément il lui eût été mille fois plus doux de mourir, mais elle pensait à son père, elle le rappelait son Dieu, qui n'avait pas eu même une pierre pour y poser sa tête, et elle se sentait assez forte pour supporter toutes les humiliations. Une telle persévérance devait enfin rencontrer quelques chances plus heureuses. S'étant adressée à une maison de commerce et de banque, Rosa, selon son habitude, commença par y offrir ses services et ceux de son père. Le chef de la maison, intéressé par le noble aspect de cette jeune femme, lui demanda comment elle et son père pourraient se rendre utiles.

—Mon père, dit-elle, peut s'employer aux écritures, d'un bureau, et moi, Monsieur, je puis donner des leçons de français et de musique à de jeunes personnes.

Le commerçant rêva quelques instants, puis, faisant signe à Rosa de l'attendre, il sortit. Au bout de quelques minutes il reparut avec sa femme et deux jeunes filles. On questionna alors l'étrangère, et comme ses réponses décelaient une personne de distinction et de mérite, on l'engagea à revenir avec son père. Le lendemain on les arrêta l'un et l'autre pour l'emploi qu'ils avaient souhaité. Le comte devait travailler dans le bureau, Rosa devait s'occuper de l'éducation des deux filles de la maison. Les conditions de cet arrangement étaient fort peu lucratives, car le commerçant n'avait pas manqué de faire valoir les inconvénients de leur situation politique pour ne leur offrir qu'un très modique salaire. Mais le comte et Rosa, heureux de s'assurer quelques ressources certaines, ne se montrèrent pas difficiles et acceptèrent ce qu'on leur proposa. Et comme, pour ne pas se compromettre, leurs maîtres avaient stipulé qu'ils ne les logeraient pas chez eux, chaque soir le père et la fille retournaient tranquillement dans leur pauvre demeure, en s'efforçant de se dissimuler l'un à l'autre les privations qu'ils avaient encore à soutenir.

Suite et fin à un prochain numéro.

## COLLÈGE DE NICOLET.

Liste des prix décernés aux Elèves le 29 juillet 1847.

## PHILOSOPHIE.

Excellence, Narcisse Bellemare.  
1er. accessit, D. Douaire et T. Toupin 2d. Arcand.

## MATHÉMATIQUES.

1er. prix, Bellemare, 2d. Toupin.  
1er. acc. Douaire, 2d. Arcand.

## PHYSIQUE.

1er. pr. Bellemare, 2d. Douaire.  
1er. acc. Toupin, 2d. Arcand.

## RHÉTORIQUE.

Exc. Edm. Barnard.

## AMPLIFICATION FRANÇAISE.

1er. pr. Barnard, 2d. Esd. Rousseau.  
Acc. Lud. Dugré.

## AMPL. LATINE.

1er. pr. Barnard, 2d. Rousseau.  
Acc. Jos. Béland.

## VERSION ANGLAISE.

1er. pr. Barnard, 2d. Rousseau.  
Acc. Béland.

## RÉCITATION DE RHÉTORIQUE.

Pr. Béland.

## ÉLOCUTION.

Pr. Barnard.

## BELLES-LETTRES.

Pr. d'excellence Bertrand, 2d. Aug. Cressé.

## AMPL. FRANÇAISE.

1er. pr. Cressé, 2d. B. Caron et D. Bernard.  
Acc. Garceau et Ch. Morisset Fid.

## VERSION LATINE.

1er. pr. Morisset, 2d. Cressé.  
1er. acc. Bertrand, 2d. Caron, 3e. Georg. Harper.

## THÈMES.

1er. pr. Bertrand, 2d. Morisset.  
1er. acc. Garceau, 2d. Cressé.

## VERSION ANGLAISE.

1er. pr. Cressé, 2d. Caron.  
1er. acc. Bertrand, 2d. Garceau.

## VERS LATINS.

1er. pr. Morisset, 2d. Bertrand et Garceau.  
1er. acc. Caron, 2d. Jos. Lamontagne.

## RÉCIT. DE BELLES-LETTRES.

Pr. Harper. Acc. Bertrand.

## TOISÉ.

Pr. Morisset. Acc. Caron.

## BOTANIQUE.

Pr. Morisset. Acc. Bertrand.

## GREC.

Pr. Bertrand. Acc. Harper.

## 3e.

Exc. 1er. pr. Fournier, 2d. Is. Guillemette.

## AMPL. FRANÇAISE.

1er. pr. Ad. Fournier, 2d. L. Rousseau.  
Acc. D. Brassard.

## VERS LATINE.

1er. pr. Guillemette, 2d. Rousseau.  
1er. acc. Fournier, 2d. Brassard.

## VERS LATINS.

1er. pr. F. G. Lajoie, 2d. Brassard.  
Acc. Fournier.

## VERSION ANGLAISE.

Pr. Guillemet. Acc. F. Lajoie.

## THÈMES.

1er. Lajoie, 2d. Guillemet.  
Acc. Rousseau.

## GREC.

Pr. Fournier. Acc. Brassard.

## TENUE DES LIVRES.

Pr. Fournier, Lamy, Lajoie, Rousseau.  
Ac. Guillemet, Brassard

## RÉCITATION.

Pr. Fournier. Acc. Lamy.

## MÉTHODE.

Exc. 1er. pr. Jos. Lacoursière, Is. Gélinas, 2d. F. X. Côté.

## THÈMES.

1er. pr. Lacoursière, 2d. Gélinas.  
1er. acc. Côté, 2d. Ch. Auger, 3e. T. Lacoursière.

## VERSION LATINE.

1er. Gélinas, 2d. J. Lacoursière et W. Gilmour.

1er. acc. O. Désilets, 2d. E. Lépine, 3e. T. Lacoursière.

## VERSION ANGLAISE.

1er. pr. Gélinas, 2d. Auger et Lacoursière.  
1er. acc. Gilmour, 2d. Lépine, 3e. Désilets et Côté.

## ARITHMÉTIQUE.

1er. pr. F. X. Bourret, 2d. Auger.  
Acc. J. Lacoursière.

## RÉCITATION.

1er. pr. J. Lacoursière, 2d. W. Alexander.  
1er. acc. Gust. Gers, 2d. Lépine.

## SYNTAXE.

Exc. 1er. pr. R. Gélinas, 2d. U. Rousseau.  
Thèmes.

1er. pr. Gélinas, 2d. D. Arcand.  
1er. acc. Rousseau, 2d. H. Bellemare et Harper, 3e. Masson.

## VERSION LATINE.

1er. pr. Gélinas, 2d. Rousseau.  
1er. acc. Arcand, 2d. Vassal, 3e. Bellemare, 4e. Masson et Poisson.

## VERSION ANGLAISE.

Pr. D. Arcand. Acc. Gélinas.

## RÉCITATION.

Pr. E. Gill et H. Vassal. Acc. Rousseau.  
Arithmétique.

1er. pr. Vassal et Gélinas, T. Tétu.  
1er. acc. Arcand, Masson et Poisson, 2d. Gill.

## RÉCITATION FRANÇAISE ET LATINE.

Grammaire.—1er. pr. Rousseau, 2d. L. Giroux.  
Acc. C. Masson.

Géographie.—1er. pr. Rousseau et Gélinas, 2d. Masson.  
Acc. Poisson.

## ÉLÉMENTS.

Exc. 1er. pr. Ol. Trudel, 2d. S. Fiset.  
Acc. L. Desrosiers.

## THÈMES LATINS.

1er. pr. O. Trudel, 2d. Eug. Trudel et Fiset.  
Acc. 1er. O. Gélinas, 2d. P. Gélinas et Rivard, 3e. Desrosiers.

## VERSION LATINE.

1er. pr. O. Trudel, 2d. Desrosiers.  
1er. acc. Fiset, 2d. E. Trudel, 3e. O. Gélinas, 4e. Rivard.

## GRAM. LATINE.

1er. pr. Rivard et Hamelin, 2d. Talbot, Bourke, E. Trudel.  
Acc. O. Trudel et Fiset.

## GRAM. FRANÇAISE.

1er. pr. Rivard et Bourke, 2d. E. Trudel et Talbot.  
Acc. Fiset et Desrosiers.

## GRAM. GREC.

1er. pr. Desrosiers et O. Trudel, 2d. Héroux.  
Acc. Bourgeois, Talbot, Fiset, A. Duchesnay et O. Gélinas.

## CLASSE ANGLAISE.—GRAM. ANGLAISE, SYNTAXE.

Pr. O. Crébassa. Acc. E. Boudreau.  
Étymologie.

Pr. C. Genest.

1er. acc. E. Lecompte, 2d. U. Boudreau, 3e. H. Sirois.  
Géographie.

Pr. O. Crébassa.

1er. acc. T. Gilmour, 2d. E. Boudreau, 3e. Genest.  
Ps. conversation.

Pr. Crébassa. 1er. acc. E. Boudreau, 2d. Genest.  
Lecture anglaise.

1er. pr. T. Comeau, 2d. F. Morreau.

## GRAM. FRANÇAISE.

1er. pr. Genest, 2d. Crébassa.  
1er. acc. Comeau, 2d. L. Bellerose.

## PARTIES DU DISCOURS.

1er. pr. E. Boudreau, 2d. Comeau et Crébassa.  
1er. acc. Genest, 2d. C. Richer.

## LECTURE FRANÇAISE.

1er. pr. E. Boudreau, 2d. Crébassa.  
1er. acc. Comeau, 2d. Genest, 3e. Richer.

## DILIGENCE.

1er. pr. Genest, 2d. Crébassa. Acc. Jos. Smith.  
Écriture.

Pr. Genest. 1er. acc. Sirois, 2d. J. Smith, 3e. U. Boudreau.  
Arithmétique.

1er. pr. Genest, 2d. Comeau. Acc. Sirois.  
Horticulture.

Chez les grands.—Pr. Jos. Béland et Moras Beaubien.  
Acc. Esd. Rousseau, U. Rousseau et Léon Rousseau.

Chez les petits.—Pr. H. Boudreau, C. Masson, E. Thibodeau, E. Barnard.  
Acc. W. Alexander, H. Vassal et G. Gers.

## SAGESSE.

Chez les grands.—1er. pr. Talbot et J. Guillemet, 2d. U. Rousseau.  
Chez les petits.—Al. Poisson.

## DESSIN.

1er. pr. Is. Guillemet 2d. Nicolas Harper et Dam. Arcand.

## MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 6 AOUT 1847.

## ARRIVÉE DE LA MALLE ANGLAISE.

LONDRES.....17 juillet.  
PARIS.....15 juillet.  
ROME.....25 juin.

## NOUVELLES POLITIQUES.

*Arrivée de la malle. Hausse dans la farine. Angleterre: Parlement, Elections, Lord John Russell, Sir Robert Peel, Classes moyennes. France: Affaire Despans-Cubières, Banquet des Réformistes, Algérie. Belgique. Bavière: Lola Montès. Allemagne: Fermentation, Hongrie, Peuples Slaves. Prusse: liberté de la presse. Suisse: Diète, Discours d'ouverture. Espagne: Légal, Ministère, Infante. Portugal. Grèce: Elections. Italie: Fête de St. Pierre et St. Paul, Dîner Autrichien, Cicéronachia, Attributions judiciaires, Proscrits, Frère du Pape.*

Les nouvelles que nous a apportées la dernière malle sont de peu d'importance pour le moment, mais promettent au moins pour l'avenir une agitation par toute l'Europe; nous entendons parler sous le rapport politique. Car sous le rapport commercial, il n'y a pas de grandes crises à craindre et les approvisionnements étaient assez considérables, bien que la farine ait subi en deux fois une hausse de 4s. par quart.

En Angleterre, le parlement anglais tirait à sa fin, il devait être prorogé le 22, et si le temps chaud continuait, les élections devaient être remises après les récoltes. Bien que lord J. Russell ait perdu un peu de sa popularité en empêchant la passation d'une mesure qu'on regarde comme une réforme sociale, on croit généralement que les élections lui seront favorables. Sir Robert Peel est toujours là en face de lord J. Russell et attend tout du temps; son sort ne saurait être plus incertain qu'à l'heure qu'il est. Toutefois les élections vont avoir un aspect tout caractéristique; ce sont les hommes intelligents et d'opinions modérées, libérales et sages qui formeront la grande majorité des élus du peuple; ce sont les classes moyennes qui vont paraître, grâce à la politique du jour.

En France, la fameuse affaire Despans-Cubières est, dit-on, terminée. Le procès a été long et douloureux; c'est un drame de corruption, qui s'est déroulé en face de la France entière. Les quatre accusés ont été trouvés coupables. M. Teste, l'un d'eux, pair de France, le sentait bien; aussi a-t-il voulu échapper à la justice des hommes en se suicidant mais heureusement sa tentative a été inutile, l'arme s'est brisée, et M. Guizot en racontant ce fait à la chambre, s'est écrié que c'était le sort, la fatalité, car il ne reconnaît pas la Providence. M. Teste, a par là prouvé sa culpabilité; il est condamné à rendre les 95000 fr. qu'il a reçus, à payer le double de cette somme comme amende, et à perdre ses droits civils. MM. Parmentier, Cubières et Pellapra perdent aussi leurs droits civils, le premier en outre est condamné au maximum de la peine, le second à deux ans de prison et à payer 200000 fr., le troisième enfin au maximum comme contumace. Enfin ils sont solidaires, et M. Pellapra aura ainsi 900000 fr. à prélever sur ses biens. Outre cette affaire qui a occupé l'attention de toute la France, les Réformistes commencent à s'agiter. Il y a eu un grand banquet de 1100 personnes de ce parti, et M. Odilon Barrot et plusieurs autres ont fait des discours des plus forts et des plus énergiques et tels qu'on n'en avait pas entendu depuis 1830. C'est la Réforme Electorale surtout que ce parti a en vue. Néanmoins M. Thiers se tient encore prudemment à l'écart, attendant patiemment le moment favorable pour venir agir en maître.—D'un autre côté, le gouverneur par *interim* de l'Algérie, le général Bedeau écrit au gouvernement français; il lui représente la situation des affaires du Maroc, l'Empereur et Abd-el-Kader aux prises, et propose d'intervenir. Il croit que, dans le cas où la paix ne pourrait se faire, en appuyant l'Empereur, la France et son allié assureraient pour jamais la tranquillité de l'Algérie.

En Belgique, il n'y a rien d'important; les grains de toutes sortes y

abondent et il y avait une baisse assez considérable dans les différentes céréales.

En Bavière, le peuple se montrait des plus mécontents de l'ordre de choses actuel. Lola Montès perdait de sa popularité et dans plus d'une occasion le peuple s'est permis de la huer et de lui lancer toutes sortes de projectiles; mais le Roi a voulu que les autorités vinssent implorer la clémence de l'ex-comédienne. Quelle dégradation!

Tout cela n'est rien comparé à la fermentation de l'Allemagne. Décidément les Allemands sont las de tyrannie; ils disent qu'il leur faut maintenant des institutions libérales. Les Etats Hongrois entre autres demandent avec obstination et persistance la liberté de la Presse, la liberté d'Association, le droit de contrôler les actes du Gouvernement, l'égalité dans la répartition des impôts, etc. etc. etc. Ce n'est pas tout; l'Autriche est dans des trances continuelles; la Suisse et l'Italie l'inquiètent mortellement; et les peuples slaves de l'Allemagne parlent de se réunir à toutes les autres populations slaves, et de se mettre sous la protection d'un même sceptre. La Russie seconde les vues de l'Autriche et croit arrêter le mouvement en emprisonnant quelques centaines d'individus, mais elle se trompe grandement; le germe de la liberté ne se comprime pas par de tels moyens.

En Prusse l'excitation paraît s'apaiser. Le peuple comprend que ce n'est pas un moment favorable pour se montrer malin; il se résigne et attend patiemment que la liberté de la Presse vienne l'aider à sortir de son état présent.

La Diète Suisse a ouvert ses séances le 5. Toutes les puissances y étaient représentées par leurs ambassadeurs, à l'exception de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse qui se sont abstenues, et du Nonce et de l'ambassadeur de Bavière qui se sont excusés. Le discours d'ouverture, par M. Oschenbein, ne parle pas des Jésuites. Il se prononce fortement pour la Révision du pacte fédéral, et parle de la note de M. Guizot qui y déclare que si la majorité passe des mesures coercitives contre la minorité l'intervention étrangère aura lieu. Tout était tranquille; mais on regardait l'avenir avec crainte, car il s'y prépare une crise, peut-être même une révolution!

L'Espagne était toujours dans la même situation; le Légal était arrivé, mais ne savait à qui s'adresser. Car le ministère est toujours sur le point de tomber, il est sans argent, et est obligé de puiser dans les trésors d'institutions pour l'éducation. Des ouvertures ont été faites en France à Narvaez pour le mettre à la tête du ministère espagnol, mais la négociation a manqué, aussi bien que le mariage de l'Infante Josepha avec un général d'Espagne: le gouvernement n'a pas voulu le permettre.

En Portugal l'ordre était rétabli; restait à tenir les promesses. Une constitution, la liberté, des garanties, voilà bien de quoi pour Dona Maria; elle aura bien de la peine à se résigner à ces concessions.

La Grèce était tranquille; il y avait eu une tentative d'insurrection qui avait été comprimée à temps. Les élections étaient sur le point d'avoir lieu, et si Coletti n'avait pas une majorité imposante, toutes les prévisions devaient être trompées.

L'Italie continuait plus que jamais à être agitée d'une extrémité à l'autre. Le jour de la Fête de Saint Pierre et Saint Paul, le peuple s'était rassemblé à Rome sur la place publique et n'avait pas proféré un seul mot, vu la défense faite par le Pape de se réunir. Tout-à-coup le bruit se répand que l'ambassadeur d'Autriche donne un dîner où sont invités des Cardinaux et que c'est un prétexte pour régler l'ordre d'une intervention armée. La populace se met donc en marche et arrive en face de l'hôtel du ministre. Elle allait se livrer à sa fureur si le fameux Cicéronachia n'était venu expliquer l'affaire au peuple qui s'est alors apaisé et dispersé. Cela n'a pas empêché les Cardinaux, convives du ministre, de sortir immédiatement de Rome. Il n'y a plus de moyen; l'élan est donné; l'idée de la liberté est trop bien enracinée au cœur des Italiens pour vouloir arrêter le mouvement. Le peuple veut des institutions libérales là comme ailleurs; ce serait impolitique que de ne lui en donner pas. Le Pape continue toujours ses réformes! C'est par son ordre que S. E. le Cardinal Secrétaire d'Etat vient de publier une instruction pour régler les diverses attributions judiciaires. Le Tribunal Del Governo prend le titre de Tribunal Criminel de Rome et le Tribunal de la Chambre Apostolique s'appellera Tribunal Civil de Rome. Quelques Cardinaux ont présenté à S. Sainteté une liste de cent noms; c'étaient les noms de 100 citoyens de Rome qu'on proposait de bannir, le Pape s'y est refusé et s'est encore par là attiré les applaudissements des populations.

Enfin il était question de mettre le frère du Pape à la tête de la garde nationale, mais ce n'était pas une mesure arrêtée.

### NOUVELLES RELIGIEUSES.

Rome : Ordre Equestre de St. Pie, Funérailles de D. O'Connell. France : Comité de secours, Liberté d'Enseignement, Encyclique, Cardinaux, Alger. Londres : Association catholique. Irlande : Résignation. Espagne : Evêques, Cardinal mort. Suisse : Prières publiques, Evêché de St. Gall.

Les nouvelles religieuses sont à peu près sans importance. A Rome, le Souverain-Pontife a fait sortir des Lettres Apostoliques, pour la création de l'Ordre Equestre de St. Pie ; c'est l'ancien ordre que le Pape actuel veut rétablir. Ces lettres sont comme d'ordinaire des chef-d'œuvres de style et de raisonnement. Le P. Ventura a fait à Rome l'oraison funèbre de Daniel O'Connell, le Libérateur. Toutes les correspondances représentent ces discours (en deux parties) comme un des plus remarquables prononcés dans la Ville Eternelle. Le 28 juin les funérailles du "Héro de la Chrétienté" ont eu lieu avec grande pompe par l'ordre du Pape et aux frais du peuple romain. On ose croire que les funérailles de Constantin ou de Charlemagne n'ont pas eu plus d'éclat et n'ont pas été faites avec plus de magnificence que celles d'O'Connell. Pour aujourd'hui nous ne pouvons faire autre chose que remarquer le fait et transcrire ici une des cinq inscriptions à la louange du Libérateur. Celle-ci se faisait voir sur le portail d'une des basiliques :

D. O. M.  
DANIELI O'CONNELLO.  
Regni Hiberniæ columini ac præsidio  
Maximorum operum immortalis  
Ob præclara in Christianam rempublicam merita  
Ordo populisque Romanus  
Suprema parentalium justa  
Persolvit  
Quisquis ades sive civis sive hospes  
Pacem et requietem animæ incomparabili  
Adposcito mente pura.

En France, le clergé se montre infatigable dans les efforts qu'il fait pour prélever de l'argent pour les malheureux Irlandais. Le digne archevêque de Paris vient d'établir dans cette ville un comité de secours pour cet objet. Les souscriptions arrivent de tous côtés, et le comité a publié une notice où il dit entre autres choses :

"Du milieu de ses propres souffrances, et sans se détourner de ce qu'elle doit à ses enfans, la France a tressailli à l'aspect des maux inouïs de l'Irlande. Nos propres calamités sont grandes, cela est vrai ; notre générosité sera plus grande encore. Le trésor d'une nation telle que la nôtre est littéralement inépuisable, quand son cœur a été profondément touché."

D'un autre côté les pétitions de la part du clergé et de la part de tous les citoyens demandent la liberté d'enseignement ; il y a déjà au-delà de 118000 pétitions reçues. Le clergé se montre inébranlable sur ce point comme sur l'affaire relative à l'Encyclique du Pape. Tous les Evêques l'ont fait publier dans leurs diocèses, quoique puisse dire le ministre des cultes. Deux d'entre eux, qui ont été nommés cardinaux, ont reçu le chapeau aux Tuilleries et ont été présentés selon le cérémonial d'usage.—A Alger, la veille de la Trinité, l'Evêque a fait une ordination de six prêtres et de cinq clercs. Comme le remarquent les journaux français, c'était un spectacle que l'Afrique n'avait pas eu depuis bien des siècles.

A Londres, il vient de se former une Association Catholique pour n'admettre à la candidature que des hommes qui soient favorables aux catholiques. C'est une institution qui promet d'être bien utile à la cause catholique en Angleterre. A chaque candidat on pose les sept conditions qui suivent : 1° Rappel de tout le code pénal ; 2° Qu'il soit pourvu à l'Education religieuse des enfans des soldats catholiques qui eux devront avoir le service divin et les instructions de leur religion ; 3° La même chose pour les marins et leurs enfans ; 4° Pourvoir aux soins spirituels des prisonniers catholiques et permettre aux prêtres catholiques d'entrer dans les prisons etc. etc. ; 5° Octroi pour l'éducation catholique, conforme aux principes de cette religion, et aussi favorable que l'octroi accordé aux Anglicans et aux Méthodistes ; 6° Modification dans le serment imposé aux catholiques ; 7° Que les candidats devront défendre les droits de la religion dans la chambre des communes, et faire en sorte que l'Eglise catholique soit toujours exemptée du contrôle de l'Etat.

En Irlande, le peuple se résigne à son sort, et le clergé ne faillit pas ; il fait son devoir et ne compromet pas la renommée du clergé catholique.

En Espagne, le gouvernement a proposé aux Evêques nommés depuis Ferdinand VII de renoncer à la possession de leur siège épiscopal. S. Em. le cardinal F. X. de Cieufuegos-y-Jove-Llanos, archevêque de Séville, est mort à Alicante le 19 juin à l'âge de 81 ans.

En Suisse, les catholiques se montrent bien ; ils font voir que Len a des imitateurs. Actuellement ils sont en prières publiques pour demander à Dieu la paix et la tranquillité, de la Confédération ou bien que si les partis doivent en venir aux mains, il lui plaise accorder la victoire aux cantons catholiques. A St. Gall le Souverain-Pontife vient de faire installer un nouvel Evêque ; le siège est maintenant rempli par Mgr. Pierre Mirer qui a été sacré évêque par S. E. le nonce apostolique, Mgr. l'archevêque de Colosse, assisté de S. G. l'évêque de Coise et du suffragant de Feldkirk ; cet événement a eu lieu le jour de la St. Pierre et St. Paul.

En Allemagne les Rougistes ne savent trop que faire. Ceux de Breslau viennent de se rattacher à la communauté libre de Königsberg. A cette occasion, le fameux Pupp leur a adressé une épître d'une assez bonne dimension pour les avertir que "dans son Eglise chacun est et doit être libre de croire tout ce qu'il lui plaît, et que *le véritable culte de Dieu est la seule bienfaisance*. Il a exclu des conciles tous les Ecclésiastiques, afin de bien faire comprendre au peuple *qu'il n'a aucun besoin de maîtres en fait d'instruction, etc.*" Quelques apostats rougistes ont manifesté le désir de rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. Mais les Evêques mettent pour condition de leur rentrée que la profession de foi et la rétractation se fera à voix haute et publique ment. Le prince Germain de Hatzfeld, qui a abandonné le catholicisme, vient de manifester l'intention d'embrasser ce que l'on appelle le catholicisme Allemand. Il pense par là rentrer dans la possession de deux de ses majorats qui ont été saisis, et le barreau de Breslau a émis un avis conforme aux vœux du Prince.

Il y a eu entre autres conversions, une conversion remarquable à Lucques. Lady Sarah Cornish, dame anglaise, a abjuré avec ses six fils. La duchesse de Lucques a assisté à l'abjuration.—A Agra, dans l'Inde, deux militaires anglais et une dame de distinction ont embrassé le catholicisme, et à Bombay une jeune indienne a quitté le culte de Brahma, et s'est réfugiée dans le sein de l'Eglise Catholique.

### ARRIVÉE DE L'HIBERNIA.

L'Hibernia est arrivée à Boston jeudi à 10 h. Les nouvelles que nous apporte cette malle sont de peu d'importance. La farine a subi une baisse, elle se vendait de 34 à 35 chelins. En Irlande, le fièvre diminuait et l'on espérait que l'Irlande était au bout de ses souffrances. O'Connell n'avait pas à lui personnellement une fortune excédant £25000. La France était dans le même état et n'offrait rien d'important. En Belgique le roi parlait d'abdiquer en faveur de son fils, et cela pour cause de santé ; la reine serait régente, en attendant la majorité du jeune prince. Mais Louis Philippe, roi des Français propose au roi de Belgique de renoncer à ce projet, de se retirer des affaires pour un an et de donner ainsi le moyen et le temps de considérer murement la chose. En Portugal, il n'y a pas eu de changement. La Reine a fait sortir une Proclamation pour reconnaître la fin de la guerre civile et émettre le vœu que les citoyens ne prennent plus ainsi les armes les uns contre les autres et se réunissent autour du trône de Dona Maria. Le Czar veut construire un grand chemin de fer pour lier ensemble Varsovie, Moscou et St. Petersburg, et durant ce temps le vieux Duc de Wellington ne rêve que son mariage. Il s'agit pour le noble Duc d'une riche héritière, mademoiselle Coutts.

### LA SESSION PARLEMENTAIRE,

JUGÉE PAR LA MINERVE.

"La session est terminée, et les ministres en sont encore moins fâchés que le public. Cette session, par rapport aux mesures qui ont été passées, n'offre rien de remarquable. Quoique, dans à peu près quarante séances seulement, la législature ait fait plus de nouvelles lois cette année que durant les trois mois de l'an dernier, cependant la grande partie des mesures n'ont d'intérêt que pour certaines localités, ou certaines compagnies ; douze à quinze mesures, tout au plus, sont d'un intérêt général. Le ministère n'a rien fait ; il n'a introduit aucune mesure d'importance, si l'on en excepte le bill des douanes de M. Cayley, et l'adresse à Sa Majesté au sujet de l'abolition des lois de Navigation. Cette dernière démarche est peut-être ce que l'administration a fait de mieux depuis qu'elle existe ; on n'en peut pas dire au-

tant de la réforme postale, pour laquelle le ministère n'a rien fait, quoiqu'il l'eût emphatiquement promis à l'ouverture de la session. Ce grief va encore peser sur le pays. Les bills d'université sont restés en chemin, comme on s'y attendait. La loi des municipalités a été changée, mais non pas améliorée; le bill des écoles n'a pas subi sa troisième lecture. Si le ministère s'est hâté de faire sanctionner le nouvel acte municipal, c'est pour donner à croire qu'il faisait quelque chose pour le Bas-Canada. Mais on sait bien à quoi s'en tenir; il est de fait, comme M. Lafontaine le faisait remarquer la veille de la clôture, que l'on néglige le Bas-Canada, et que les lois qui le regardent sont toujours remises à la fin des sessions, et sont, en conséquence renvoyées ou passées précipitamment. Il semble que cette partie de la province, ne doive occuper l'attention de l'administration, que lorsque l'autre partie n'a plus rien à solliciter. D'où vient cela? du peu d'énergie et de capacité déployées par les personnes qui représentent le Bas-Canada dans le cabinet. M. Badgley, à qui on ne saurait refuser des connaissances légales étendues, quoiqu'il soit loin d'être grand politique, disait, au commencement de la session, qu'il ne pouvait suffire, à lui seul, à préparer toutes les mesures qui concernaient le Bas-Canada. M. Badgley portait là un rude coup à ses collègues, mais il avait raison. Le commissaire des terres ne peut suffire, lui non plus, aux affaires de son bureau, dont il s'acquitte, d'une manière bien peu satisfaisante pour le pays, et bien peu honorable pour sa réputation de capacité et de talents; et M. Daly n'a jamais présenté une mesure de sa vie, il n'est bon tout au plus qu'à apporter devant la chambre les messages et dépêches officiels. Le solliciteur-général est encore à nommer, et peut-être à choisir. Représentés de la sorte, que pouvons-nous prétendre? nous serons sacrifiés impitoyablement aux intérêts de la province supérieure, on nous dépouillera pour enrichir des spéculateurs, chaque année amènera un nouvel acte de spoliation, jusqu'à ce qu'on n'ait plus rien à nous ravir. Cette œuvre inique est déjà commencée, et elle se continuera jusqu'à ce que le ministère actuel soit remplacé par un autre plus impartial et plus équitable.

« Mais, bien que mal représentés dans le conseil, nous devons désirer voir nos organes s'accorder, autant que possible, et avoir les mêmes vues sur les besoins du pays. C'est pourtant ce qui n'a pas lieu. En effet, la session qui vient de finir a prouvé que M. Badgley et M. D. B. Papineau différaient d'opinion sur plusieurs choses importantes, et notamment à l'égard des municipalités de campagne. On se rappelle que c'est M. Papineau qui a présenté, il y a deux ans, l'acte des municipalités de paroisses. Ce monsieur pensait, sans doute alors, comme M. Viger, que ce serait ravalier ses compatriotes que de les supposer incapables de faire fonctionner ces gouvernements de localités. Cependant M. Badgley a fait passer, pendant cette dernière session, un bill basé sur un principe tout différent, il a mis de côté les municipalités de paroisses; M. Viger en a jeté les hauts cris. Disons toutefois, pour être juste envers M. Papineau, que l'hon. auteur des municipalités de paroisses, soit pour ne pas paraître opposé à son collègue le procureur-général; et à ses autres collègues de l'administration, soit qu'il ait véritablement changé d'opinion, ne s'est nullement opposé à la passation du nouveau bill, mais au contraire, a voté volontiers pour le substituer au sien. M. Viger doit en vouloir à son cousin pour ce vote dégradant, et cette tergiversation de M. Papineau aura sans doute eu l'effet de refroidir l'amitié qui existe entre les deux vieillards depuis qu'ils se sont séparés de leurs compatriotes.

« En passant en revue la session de 1847, on voit avec douleur que ces deux hommes dont nous venons de parler, ont seuls par leurs deux votes, fermé la porte du pouvoir à leurs anciens amis du parti libéral. Pendant trois séances consécutives, le ministère actuel le plus anti-canadien qui ait existé, n'a dû son existence qu'au vote de M. Viger ou de M. Papineau. Qu'un de ces deux canadiens eût voté avec l'opposition, ou qu'il eût seulement refusé de voter, et le parti libéral prenait en main les rênes du gouvernement, les Canadiens-Français eussent eu leur juste part dans l'administration des affaires. Mais non, ces deux vieillards obstinés, par un esprit de jalousie et de vanité qu'il est impossible de qualifier, ont refusé chaque fois de rendre cette justice à leurs compatriotes! Et ce sont ces hommes qui ont sans cesse à la bouche les mots de patriotisme et de morale! Ah! honte, honte, mille fois à ceux que l'amour des honneurs, la vanité et un misérable entêtement, poussent à des fins aussi honteuses!

« Le parti réformiste doit être satisfait, pour beaucoup de raisons, de la session qui vient de finir. Mais, ce qui doit surtout lui être flatteur et agréable, c'est qu'il a vu enfin couronner les nobles efforts qu'il a faits depuis trois ans; il a obtenu de la bouche même de ses adversaires, une reconnaissance pleine et entière de la doctrine du gouvernement responsable, telle qu'il l'a toujours professée. Les deux dernières sessions avaient été employées, en grande partie, à des discussions assez orageuses sur le gouvernement responsable; cette année, pas un mot, après ce qui en a été dit dans les débats sur la réponse à l'adresse. C'est que M. Draper avait confessé, avant de quitter la chambre, qu'il ne différait point d'opinion, avec les ex-ministres, au sujet du principe de la responsabilité. Cet aveu contenait le triomphe des réformistes, et ce triomphe était public. Les adversaires de ces derniers étaient rendus au pied du mur, grâce aux efforts de MM. Baldwin, Lafontaine, et de la courageuse opposition; il leur fallait, ou avouer leur défaite, ou paraître aux yeux du gouverneur comme ennemis du gouvernement responsable; placés entre ces deux alternatives, ils ont préféré avouer leur adhésion aux principes professés par le parti réformiste, que de paraître oppo-

sés à un système qui les eût disgraciés dans l'esprit du chef du gouvernement, et du représentant de Sa Majesté. Désormais, les luttes au sujet de la responsabilité ministérielle vont cesser. Nos courageux chefs, les vaillants champions du gouvernement responsable ont obtenu ce qu'ils désiraient; ils ont recueilli les fruits de leurs nobles et constants efforts; le peuple du Canada leur en sera reconnaissant; c'est à eux qu'il devra l'établissement de notre constitution, sur une base solide et permanente. Honneur leur en soit rendu!

« Les partisans de la cause libérale, dans toute l'étendue du pays, doivent se féliciter d'avoir pour organer et pour chefs, des hommes aussi habiles et aussi persévérans que le sont les principaux membres de l'opposition. MM. Baldwin, Lafontaine, Morin, Aylwin, Chauveau, Cauchan, et plusieurs autres zélés réformistes, ont été infatigables pendant toute la session. Quoique M. Lafontaine fut encore sous l'influence d'une maladie qui a failli l'enlever au pays, il n'a pas cessé de se tenir à la chambre, et d'assister à chaque séance; il n'a pas laissé échapper une occasion d'appeler la justice du gouvernement sur ses compatriotes; il a fait entendre sa parole, plus d'une fois, en faveur des malheureuses victimes des brigandages de 1837-38, et des incendies de Québec, il a défendu, de toutes ses forces, les intérêts du Bas-Canada contre les spoliations de l'administration. Le vénérable M. Baldwin, a toujours été l'athlète des libertés du peuple; sa tactique habile et sa vigilance ont mis plus d'une fois le ministère à deux doigts de sa ruine; il a causé de cruelles insomnies aux membres de l'administration actuelle. M. Aylwin a été l'orateur de la session; sa parole éloquent et facile a fait souvent dresser les cheveux des membres de la banquette ministérielle.

« L'effet de la session est défavorable au parti qui est maintenant à la tête des affaires. Cette session a fait voir, à l'évidence, que l'administration actuelle n'avait nullement intention de rendre justice au Bas-Canada. Les résolutions du Conseil-Législatif tendant à établir que les canadiens n'avaient pas dans la direction des affaires du pays, la part qui leur est due, et qu'en conséquence le ministère ne possédait pas la confiance du peuple, n'ont été rejetés que par la voix prépondérante du président du conseil des ministres. Cet événement est une époque dans les annales du conseil législatif, et dans celles du pays. La session de 1847 sera mémorable, par rapport à cet événement. Les discours prononcés au soutien des résolutions, les explications de l'hon. M. Caron, sur les dernières négociations ministérielles et sa destitution injuste de la place d'orateur du conseil, ont contribué à établir que justice nous était refusée, et ce déni révoltant a eu l'effet d'unir plus que jamais toute la population canadienne; et c'est pour cela qu'une association de la réforme vient de s'organiser spontanément dans l'ancienne capitale, afin de veiller aux intérêts du Bas-Canada. Cet exemple sera suivi sans doute par toutes les localités importantes. Voilà quels auront été les effets de la session qui vient de finir.

« En somme, jamais oppositive n'a été plus puissante que n'est le parti libéral aujourd'hui. C'est ce qu'avoue le *Herald* lui-même, après avoir confessé que les ministres n'ont rien fait pendant tout le cours de la session. La *Gazette* rend aussi hommage à l'opposition en disant qu'elle n'a été ni factieuse ni querelleuse et qu'elle n'a point cherché à entraver la marche du gouvernement. Cependant la *Gazette* ne pourra non plus s'empêcher d'avouer que le ministère a été, malgré tout, défait dans plus d'une occasion, et qu'il n'a dû souvent son salut qu'à une seule voix. Si cela n'était pas dû à une opposition factieuse, il faut donc que la cause en soit attribuée à la faiblesse de l'administration.»

## SESSION PARLEMENTAIRE.

JUGÉE PAR LE *Transcript*.

« Le Parlement vient enfin d'être prorogé, et si c'est par le nombre de bills passés et les longs discours que le pays peut être bien servi cette session, quoique courte, aura bien valu l'argent qu'elle a coûté au peuple. Nous avouons qu'à son ouverture nous n'avions guère de confiance dans les mesures que devait produire la sagesse collective du parti qui est actuellement au pouvoir. Nous espérons pour le mieux, et désirions recevoir favorablement tout ce qu'on tenterait pour remédier aux maux provenant de la mauvaise législation précédente et pour pourvoir aux exigences des temps. Avant l'ouverture de la session, nous indiquâmes quelques-uns des importants sujets qui devraient, et qui devaient probablement, attirer la sérieuse attention des ministres. Plusieurs questions importantes relatives au commerce du pays et originant des rapports différents (altered) que nous avons avec la Grande-Bretagne, — des questions concernant l'Éducation des écoles et des collèges, les institutions municipales, les lois de banqueroute, et même tout notre système de jurisprudence, à toutes ces questions il faut que le ministère réponde de quelque manière. Le pays faisait ces questions, et nous avions peu d'espérance qu'elles pussent être ou fussent être bien satisfaisantes. Nous avions un ministère faible en nombre, et par conséquent incapable, dans le cas d'une opposition, de remporter aucune mesure de réforme durable; un ministère faible en influence à cause de ses propres bévues et sa stupidité, en essayant des négociations où tout homme sensé ne pouvait rêver de succès; un ministère plus faible encore dans ce pouvoir moral que l'honnêteté, l'intégrité, et un désir de servir le pays, peuvent seuls donner à ceux qui dirigent les conseils d'un peuple libre. Dans les serres

d'une opposition forte et très-peu scrupuleuse, plus portée à embarrasser ses opposants qu'à servir son pays, désireuse d'obtenir des places et du pouvoir, et avide des pains et des poissons (hungering after the loaves and fishes), nous ne pouvions pas espérer de voir s'effectuer beaucoup de bien. On s'est battu pour savoir qui aurait le pouvoir. La première loi du ministère a été son existence politique comme la loi de la nature est sa propre conservation; les ministres ont rencontré le Parlement sans avoir même un chef nominal dans le Bas-Canada, et n'ayant pour le Haut-Canada qu'un chef purement de forme. Ici le procureur-général cherchait à se faire élire, là il était prêt et déterminé à se placer sur le Banc. Les chefs précédents avaient négligé de préparer la moindre mesure, de remplir leur engagement d'en avoir de salutaires prêtés pour l'ouverture de la Chambre; les chefs actuels n'en ont eu ni le temps ni l'occasion. Avec des majorités variant de deux à six, le Ministère actuel a combattu toute la session, essayant de diminuer les fautes et la négligence de ceux qui auraient dû avoir, prêtés à l'ouverture du Parlement, toutes les mesures du gouvernement, mais qui au moment de la tardive convocation des Chambres, avaient laissé leurs collègues, *in articulo mortis*, au moment où la fin de leur existence politique s'annonçait, à préparer, mûrir et remporter des mesures importantes propres à faire le bonheur ou le malheur de milliers d'individus.

«Cependant quelque chose d'une utilité pratique a été accompli—on a disposé d'un grand nombre d'affaires, et la merveille n'est pas qu'il y ait eu si peu de lois d'utilité véritable et permanente de passées, mais qu'il n'y ait eu aucune chose véritablement bonne d'effectuée.

«Dans notre numéro du 29, nous avons donné la liste des Bills qui ont été passés, ou plutôt qui doivent revenir à la Prochaine Session devant le Parlement vers le mois de février, comme on le pense. Les circonstances, comme nous l'avons dit, ont empêché les Chefs actuels du ministère de faire beaucoup. La même excuse ne pourra être présentée à la prochaine Session, et nous les assurons que rien qu'une législation décidée et sage relativement aux grandes questions du jour, peut les sauver de la mort politique et du déshonneur.

«La vacance doit donc être employée à travailler, non pas à faire l'amour (coquetting) pour garder des places; elle doit être employée à mûrir des mesures utiles au pays, et non pas à faire servir leur position honorable d'aujourd'hui; de marchepied pour entrer dans quelque fonction lucrative permanente.

#### ASSOCIATION DE LA RÉFORME ET DU PROGRÈS.

(Revue Canadienne.)

Jamais à aucune époque de notre histoire, la population du Bas-Canada ne fut dans une position plus critique que celle dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. Sous les apparences de la légalité et du régime constitutionnel la minorité gouverne et le pays est entre les mains d'un ministère inhabile et malhonnête, qui l'exploite à l'avantage d'une poignée d'hommes et de quelques localités.

La session vient de finir et pas une mesure utile, fructueuse, consciencieusement préparée n'a été émanée de l'initiation ministérielle. Par une réforme politique, financière, administrative, à laquelle ceux qui gouvernent n'ont opposé une résistance obstinée et systématique. On a fait la sourde oreille à toutes nos protestations, à toutes nos plaintes, à tous nos griefs. On nous a refusé toute influence et toute voix dans les Conseils du pays et on a continué un système de prescriptions politiques et d'injustices, semblables à celui qui, il y a dix ans nous plongea dans les horreurs de la guerre civile. La déplorable incurie, les honteux gaspillages, les scandales publics qui ont signalé l'existence de la présente administration ont fini par porter l'effroi et la tristesse dans l'âme de tous les honnêtes gens. Faut-il s'étonner que les hommes les plus notables et les plus éminents dans la chambre comme au-delors commencent à se demander où on les mène? Faut-il s'étonner que le ministère lui-même se sente ébranlé, affaibli et que pour se raffermir, pour se fortifier, il ait recours à des remèdes qui constatent le mal sans le guérir? Le ministère tel qu'aujourd'hui renouvelé et recomposé a-t-il plus d'unité, plus d'habileté, plus de puissance? Qu'on interroge à ce sujet non l'opposition, mais la majorité, et l'on restera convaincu qu'au jugement de tous, le ministère dans sa dernière transformation a plus perdu que gagné. A vrai dire la crise ministérielle dure encore et Dieu sait quand et comment elle finira.

Durant la session l'opposition ne s'est pas découragée ni ralentie. Elle n'a manqué à aucun de ses devoirs, non seulement elle a signalé à plusieurs reprises les injustices, les fautes, les vices de la politique actuelle, mais partout à côté du mal, elle a suggéré le remède, et les organes du ministère eux-mêmes ont dû reconnaître l'importance de ses travaux.

En face de la politique négative et illibérale du ministère, l'opposition a donc produit sa propre politique avec une pensée et des améliorations réalisables, le contraire du régime ministériel qui tend à faire-prévaloir les intérêts privés sur les intérêts généraux, à dénaturer à vicier le gouvernement représentatif.

L'opposition parlementaire a fait son devoir. Le peuple du Bas-Canada doit maintenant faire le sien. Il ne saurait demeurer froid et impassible spectateur des luttes dans lesquelles on agit ses intérêts les plus chers et son existence même. Il faut que nos hommes politiques trouvent dans l'opposition

du dehors un appui ferme, actif, persistant. Le parti ministériel s'entretient se recruté dans l'ombre et dans le silence, par la distribution des places et des faveurs de toutes sortes, par le patronage intéressé qu'il exerce sur les individus et les localités. L'opposition ne peut vivre, grandir, triompher que si l'opinion publique l'alimente sans cesse et la fortifie.

Aujourd'hui, plus que jamais, pour le salut du peuple du Bas-Canada il est indispensable que la vie politique circule des centres aux extrémités du pays, qu'elle porte et entretienne partout une énergie et une activité salutaires, qu'elle réveille le sentiment des intérêts populaires si indignement foulés aux pieds. *Sûre-toi, le ciel l'aidera.* L'opposition se félicite, avec raison, d'avoir levé durant la dernière session le drapeau de la réforme, le pays doit se ranger sous ce drapeau.

Qu'écce vient de donner l'exemple, un exemple qui, nous en sommes sûrs, sera suivi par la capitale, et par tout le pays. Qu'une immense Association Réformiste s'organise, qui embrasse à la fois les villes et campagnes; qu'au moyen d'une souscription populaire, d'un ou d'aux sous par semaine, on constitue un budget à la réforme, et qu'on se mette à l'œuvre sans tarder. Le temps presse et c'est par des actes, c'est en s'agitant qu'on parviendra à ramener en Canada l'activité politique, à créer cette agitation pacifique qui est la vie des pays libres et sans laquelle le corps social s'éteint dans la corruption.

Réveillons-nous donc de notre léthargique engourdissement. Le temps des élections générales approche. Le peuple doit être préparé à ce grand événement, car les élections prochaines décideront si nous devons être livrés pieds et poings liés à une minorité insolente et injuste, si le Bas-Canada doit être plus longtemps pillé et dominé par le Haut-Canada, si nous devons avoir le semblant ou la vérité du gouvernement représentatif. Est-ce que nous n'avons pas foi dans nos destinées et notre avenir? Après toutes les luttes que nous avons traversées, hésiterons-nous à entrer dans une nouvelle lutte; qui doit nous conduire au triomphe de nos principes politiques, à la réalisation en pratiques, du gouvernement constitutionnel? Nos, nous le disons au nom de tous nos compatriotes, nous n'hésitons pas; le peuple du Bas-Canada répondra à l'appel et il fera son devoir. Qu'il n'oublie pas ces paroles d'un grand écrivain: «S'il est sur la terre quelque chose de grand; c'est la résolution ferme d'un peuple qui marche sous l'œil de Dieu, sans se laisser un moment à la conquête des droits qu'il tient de lui; qui ne compte ni ses blessures, ni les nuits sans sommeil et qui se dit: Qu'est-ce que cela? La justice et la liberté sont dignes de bien d'autres travaux.»

«Il pourra éprouver des infortunes de revers, des trahisons, être vendu par quelque Judas. Que rien ne le décourage. Ses efforts finiront par triompher.»

➤ Nous publions aujourd'hui l'état des comptes de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. Comme on le voit, dans l'espace de quatre mois les fonds des dépôts s'est augmenté de £20000, en sorte qu'il y a maintenant £50000 au crédit des déposants. Nous ne saurions trop encourager nos cultivateurs, nos artisans et tous ceux qui ont de l'argent à déposer, d'aller le mettre à la Banque d'Épargne qui est une institution des plus florissantes.

➤ Nous avons reçu le *Transcript* sous un format considérablement agrandi. C'est actuellement un des journaux les plus étendus sous le rapport matériel comme sous le rapport de la circulation. Le nombre des souscriptions dépassé 3000! Les propriétaires de ce journal par leurs efforts continus ont mérité l'encouragement du public, et ne manqueront pas de le voir continuer et augmenter, et venir ainsi leur prouver que l'on sait apprécier ce qu'ils font pour rendre leur journal l'un des plus utiles et des plus intéressants.

➤ Nous accusons réception de la livraison de juillet de l'Album Littéraire et Musical de la *Revue Canadienne*. Cette livraison renferme l'Ange de Rédemption par Fabre d'Olivet; la mort des Girondins par de Lamartine; les Prédicateurs célèbres "l'abbé Cœur et l'abbé Coquerneau, par de Chatouville; Déceptions de voyages; Aux bords du Rhin par Wey; la Fleur de Lis par Lurine, et deux morceaux de Musique "mon Etoile" et le "Galop de Vémise." Le prix de la livraison est de \$3 et se vend aux Bureaux de la *Revue Canadienne* No. 15 rue St. Vincent, Montréal, et à Québec chez F. X. Julien, maison de la corporation.

➤ Nous venons de recevoir le second numéro du *Typhus*. C'est le titre d'une petite feuille publiée tous les mardis par Jos. ROCH LÉTOURÉ. Elle ne prétend pas parler des "grandes affaires" et ne veut qu'amuser, faire rire et être utile par-ci par-là." Bureau du journal Rue Visitation, No. 33. Faubourg Québec.

#### SANTÉ DE LA VILLE.

Quoiqu'on en dise, la santé de la ville ne s'améliore guère. On ne peut pas trouver satisfaisant le rapport qui dit que dans la dernière semaine il est mort 460 personnes; ce serait un fort.

Les Messieurs du Séminaire sont maintenant rétablis; et il n'y a plus que M. le Grand Vicaire Hudon qui soit encore indisposé; cependant nous avons le plaisir d'annoncer que ce Monsieur éprouve un grand mieux.

Dans les Communautés religieuses, les rapports ne sont pas aussi favora-



bles. A l'Hospital-Général le 4 est décédé la Sœur Marie-Anne Nabez, âgée de 72 ans, elle avait passé 46 en religion. Il y a encore plusieurs religieuses à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital-Général et à la Providence qui sont sérieusement malades.

—Le chiffre total des émigrés arrivés au port de Québec cette saison, jusqu'à la date du 31 juillet, est de 63,729.

Les amis de M. Bellanger, prêtre, apprendront sans doute avec chagrin que ce monsieur ne se rétablit que bien lentement. Des lettres reçues ces jours derniers nous annoncent que M. Bellanger loin de devenir mieux, est au contraire affligé plus que jamais par la maladie; il est actuellement au Village d'Industrie.

Le R. P. Anderson, de l'Ordre de St. Dominique, et dont nous annonçons ces jours derniers l'arrivée à Montréal vient d'offrir ses services à Sa Grandeur Mgr de Montréal qui les a acceptés. Le R. P. a déjà commencé à exercer le ministère et porte des secours aux pauvres émigrés des abris.

**Incendie à Québec.**—Mercredi à une heure du matin le feu s'est déclaré dans le magasin de M. Brown, marchand tailleur, au coin des rues Buade et du Fort. L'incendie a été arrêté dans l'édifice où il avait pris naissance. —La semaine dernière le feu a consumé les casernes de Chambly; on ignore l'origine de l'incendie. La perte retombe en grande partie sur les officiers qui y étaient en garnison.

Les nouvelles d'Europe nous forcent à différer la publication de la suite du Libérateur Daniel O'Connell. Nos lecteurs l'auront mardi prochain, et peuvent en attendant lire l'Épave du Prêtre Catholique dans les temps de calamités et la suite de l'histoire du Knout, deux articles qui se trouvent dans la feuille de ce jour.

La Prochaine malle pour l'Angleterre qui quittera Boston le 16, sera à Montréal, vendredi, le 13 à 7 heures P. M.

#### LE BILL DES MUNICIPALITÉS ET M. VIGER. (SUITE ET FIN.)

L'*Aurore des Canadas* dans son numéro du 3, revient sur les explications que les *Mélanges* ont données sur les procédés de M. Viger à l'occasion du Bill des Municipalités le mardi 20 juillet. Tout ce que les *Mélanges* ont à ajouter, c'est que, en rendant compte de la séance de mardi, ils n'entendaient pas parler des séances subséquentes. D'ailleurs, quoique puissent dire tous les correspondants de l'*Aurore*, les *Mélanges* ont eu les moyens de savoir ce qui s'était passé le mardi soir. M. Viger après avoir fait tout ce qui a été dit dans la feuille des *Mélanges* du 30, vota contre l'amendement de M. Chauveau, acte qui fut apprécié comme les *Mélanges* l'ont fait, puisqu'immédiatement après que le nom de M. Viger eût été prononcé, la salle des séances retentit de longs éclats de rire et de cris tout-à-fait significatifs. Ce qui prouve encore que les *Mélanges* n'ont pas avancé une fausseté, c'est que la *Revue Canadienne* et le *Canadien* se sont exprimés dans le même sens. Ainsi, lorsque ce soir là le nom de M. Viger (votant contre l'amendement de M. Chauveau) est entendu, la Chambre témoigne ses sentiments par des murmures etc.; deux journaux autres que les *Mélanges* parlent de la même manière que celui-ci et ne se rétractent pas depuis ce temps là. Voilà qui parle assez haut contre la prétendue défense de l'*Aurore*. Encore une fois, c'est le public qui doit en juger maintenant.

Quant à reproduire l'article de l'*Aurore*, les *Mélanges* le feront volontiers si l'*Aurore* veut reproduire ce qu'ont dit les *Mélanges* sur les procédés de M. Viger. Mais ils ne désirent pas continuer cette discussion qui ne peut être que de peu d'intérêt pour les lecteurs, et qui prolongée ne ferait que s'épuiser sans éclaircir davantage la question.

#### NOUVELLES DIVERSES.

—Le rev. P. Caraher a construit une magnifique église à Augusta, capitale du Maine. Le bâtiment est d'une architecture simple, mais conforme aux règles et fait beaucoup d'honneur et au pasteur et au peuple. Il paraît que le gouverneur de l'Etat, le président du sénat, l'orateur de la chambre, et plusieurs membres de la législature ont souscrit libéralement. Puisse Dieu les récompenser et les amener à la lumière de la vraie foi catholique.

—Le jour de la fête de St. Vincent de Paul, MM. Cullen, Reardon, O'Kane, Maginnis, et Henegan ont été faits prêtres à Philadelphie.

—Le 26 juin, l'Evêque de Chicago a ordonné prêtre M. T. Kennedy qui avait reçu le diaconat deux jours auparavant.

—M. Dugny, vicaire d'Yamachiche, s'est rendu, vendredi dernier, à la Grosse-Isle où il a été rejoint, hier, par MM. Forgues, curé de Ste. Marie, et Lebel, vicaire de Rimouski.

—Nous avons la douleur d'annoncer que F. X. Carneau éc., est dangereusement malade. Nous avons reçu aujourd'hui un numéro de la *Revue Encyclopédique* de Paris dans laquelle nous voyons une notice sur l'histoire du Canada par ce monsieur. Nous la publierons prochainement. *Canadien*.

—Des lettres de St. Jean Dorchester nous mentionnent plusieurs cas de fièvres parmi les habitants qui sont venus en contact avec les malades émigrés à cette place. Ces derniers sont à peu près au nombre de 100. Ces lettres parlent avec les plus grandes éloges de la noble conduite du dévouement intrépide de M. Chs. La Rocques, curé de St. Jean, qui a déployé un zèle sans bornes pour venir au secours de ces malheureux. *Revue*.

**Fête Française à New-York.**—Les français de New-York ont fête cette année avec beaucoup de pompe et d'éclat, l'anniversaire des journées de juillet. Dans la matinée il y a eu une brillante cérémonie religieuse, la bénédiction des drapeaux de la milice française, etc., et le soir un splendide banquet où assistèrent plus de 200 souscripteurs. Parmi les toasts portés à ce banquet, nous dit le *Courrier des Etats-Unis* qui nous empruntons ces détails, on proposa un toast aux *Canadiens-Français*, M. Robillard, de cette ville, répondit à ce toast par un discours que le *Courrier* reproduit en ajoutant: " Cette chaleureuse protestation du patriotisme canadien en faveur de la vieille nationalité française, a été dix fois interrompue par les applaudissements de l'auditoire." *Idem*.

#### DÉCÈS.

Hier matin en cette ville, Dame Suzan Alison, épouse de Philippe-Aubert De Gaspé, écuyer, seigneur de St. Jean Port-Joli âgée de 53 ans. Elle était fille de feu Thomas Alison, en son vivant capitaine dans le 5e. régiment d'infanterie royal de Sa Majesté et de dame Thérèse Baby. Elle laisse un époux et douze enfants inconsolables. Elle sera inhumée, vendredi prochain, à St. Jean Port-Joli.

Jeu d'aujourd'hui, à St. Roch, Sieur Jean-Baptiste Martel, âgé de 22 ans. Ce jeune homme, d'un excellent caractère et seul soutien de sa famille, était revenu de la Grosse-Isle dans un état apparent de bonne santé et se préparait à y retourner lorsqu'il fut attaqué des fièvres typhoïdes qui l'ont enlevé après huit jours de maladie.

#### BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT. EXTRAIT

1er. avril 1847.		£29350 3 9
BALANCE due ce jour aux Déposants, tel que montré par état.	31 juillet.	
Montant déposé du 1er. avril à ce jour.	£41477 18 6	
Montant retiré	21410 13 6	
		20067 5 0
BALANCE due ce jour aux déposants.		£49417 8 9
Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Cassier,		
Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, 31 juillet, 1847.		

#### LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'il viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de **LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.** Ils ont constamment en main tous les Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur sera pas défaut; vu la supériorité de leur articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin il feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

Montréal, 25 Mai 1847.

CHAPLEAU ET LAMOTHE.

#### MAISON DE PENSION.

LES Voyageurs qui sont dans le cas de visiter le beau village d'Industrie, trouveront chez le Soussigné un superbe logement et une bonne table en tout tems. Quelques Ecclésiastiques pourront avoir leur pension chez lui à la petite distance d'un arpent de sa maison au collège, aussi des voitures seront toujours prêtes à demande, partant de la Valtrie ainsi que du village à St. Charles Barrommé.

ET. PARTENAIS.

Village d'Industrie, 14 juin 1847.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 3 schelins 8 deniers pour l'année

Priz des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente;		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

JOS. RIVET & J. CHAPLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.